

ANNEXE (C) AU RAPPORT

Le MARDI 9 juin 1987

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé les budgets supplémentaires qui lui ont été présentés par le président du Comité sénatorial permanent de l'énergie et des ressources naturelles concernant les dépenses projetées dudit Comité pour son étude de la production et l'utilisation du gaz naturel au Canada et en particulier la déréglementation du gaz naturel, ou toute question s'y rattachant, tel qu'autorisé par le Sénat le 1^{er} avril 1987. Lesdits budgets supplémentaires se lisent comme suit:

Services professionnels et autres	25 421,96 \$
Transports et communications	24 464,00
Autres dépenses	2 000,00
	<hr/>
	<u>51 885,96 \$</u>

Respectueusement soumis,

*Le président***GUY CHARBONNEAU**